

RESPECT DU PARCOURS	OUI	NON	JUSTIFIER
Respect du plan du parcours	X		
Balisage suffisant ; Points dangereux signalés et protégés	X	X	Voir annexe
Fléchage correct		X	Voir annexe
Nombre de points de contrôle et moyens de contrôle			
Remarque : (si une partie du parcours a été emprunté de nuit, dispositif mis en place)			
<i>Mauvaise indication à la sortie du bois vers le 26^{ème} km, voir rapport annexe</i>			

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :
 Eventuellement remarques sur le départ, l'arrivée,

RESULTATS / SERVICE INFORMATIQUE :

Gestion : manuelle électronique chronométrage avec logica autre à préciser.....

Si gestion électronique nom de la société
CHRONO COURSE.....

Nom du Système : Chronotrack

Puce dans le dossard Puce au pied

Remarque :

RESULTATS	OUI	NON	JUSTIFIER
Imprimés conformes à la réglementation	X		
Publications des N° des licences FFA		X	
Affichage rapide	X		
Information rapide par l'animateur	X		
Résultats chargés sous 48h sur Si-FFA	X		
Jury chargé sur Siffa		X	
Remarque :			

SERVICE SANITAIRE-SECURITE	OUI	NON	Informations complémentaires
Secouristes	X		
Pompiers			Informés du dispositif
Kinésithérapeutes	X		2
Stands de récupération	X		Massage
Médecin régulateur	X		1
Médecins			Nbre : 2
PC secours	X		
Postes de Secours	X		Nbre : 6 postes mobiles
Ambulances	X		Nbre : 4 + 1 4x4

Remarques concernant le dispositif de sécurité

CONTROLE ANTI-DOPAGE :		NON	
Nombre d'Athlètes contrôlés :			
Nom du délégué :			
Salles prévues	OUI-	Personnel prévu	OUI -
Remarque :			

ANIMATIONS & MEDIAS :
Speaker (nom et qualification) BRELAUD Franck
Télévision, radios, presse écrite, autres (à détailler) :
Le Bien Public

Environnement : Description des mesures prises pour protéger l'environnement
Interdiction de jeter au sol papiers, bouteilles, etc...
Ravitaillement hors zone interdit
Poubelles sur le lieu de ravitaillement

REMARQUE:						
<table> <tr> <td>Avis sur le label :</td> <td>"A reconduire"</td> <td>à étudier en commission</td> </tr> <tr> <td></td> <td>"Label supérieur"</td> <td>NON</td> </tr> </table>	Avis sur le label :	"A reconduire"	à étudier en commission		"Label supérieur"	NON
Avis sur le label :	"A reconduire"	à étudier en commission				
	"Label supérieur"	NON				

Date :

Nom, Prénom et Qualification :

SIGNATURE :

CORGIER Roland



Rapport annexe :

Remise des dossards :

Inscriptions jusqu'à ½ heure avant le départ de la course.



Le Départ :

Donné à l'heure prévue 10h



Le Parcours :

J'ai pu me rendre sur le parcours à divers passages

Passage au 6,5km

Passage au 6,5km : le 779 en 29'30, 817 en 29'40, 870 en 30'23, 997 en 30'35, 618 en 30'46



Passage au ravitaillement du 10km

Dans l'ordre, 779, 817, 997, 870, 618, 623, 628, 955, 1033, 1010

Le futur vainqueur N° 779 au 17^{ème} km



17^{ème} km

*779 en 1h18'35
817 en 1h20'20
870 en 1h21'
997 en 1h21'30
618 en 1h 22'40*



Passage 21km

Dans l'ordre

779

817

870

997

ARRIVEE

Les 3 premiers au passage vers le 26^{ème} km n'ont pas été orientés et l'ordre des concurrents arrivés a été faussé. (Signaleur absent pour les premiers) :

Seul le premier au passage de ce point (779) a réussi à rejoindre la ligne d'arrivée en vainqueur.

Pour les autres, dossards 870 et 817, lorsqu'ils se sont aperçus de cette erreur de direction, ils ont rejoint le bon parcours, mais les concurrents qui les suivaient les avaient devancés.

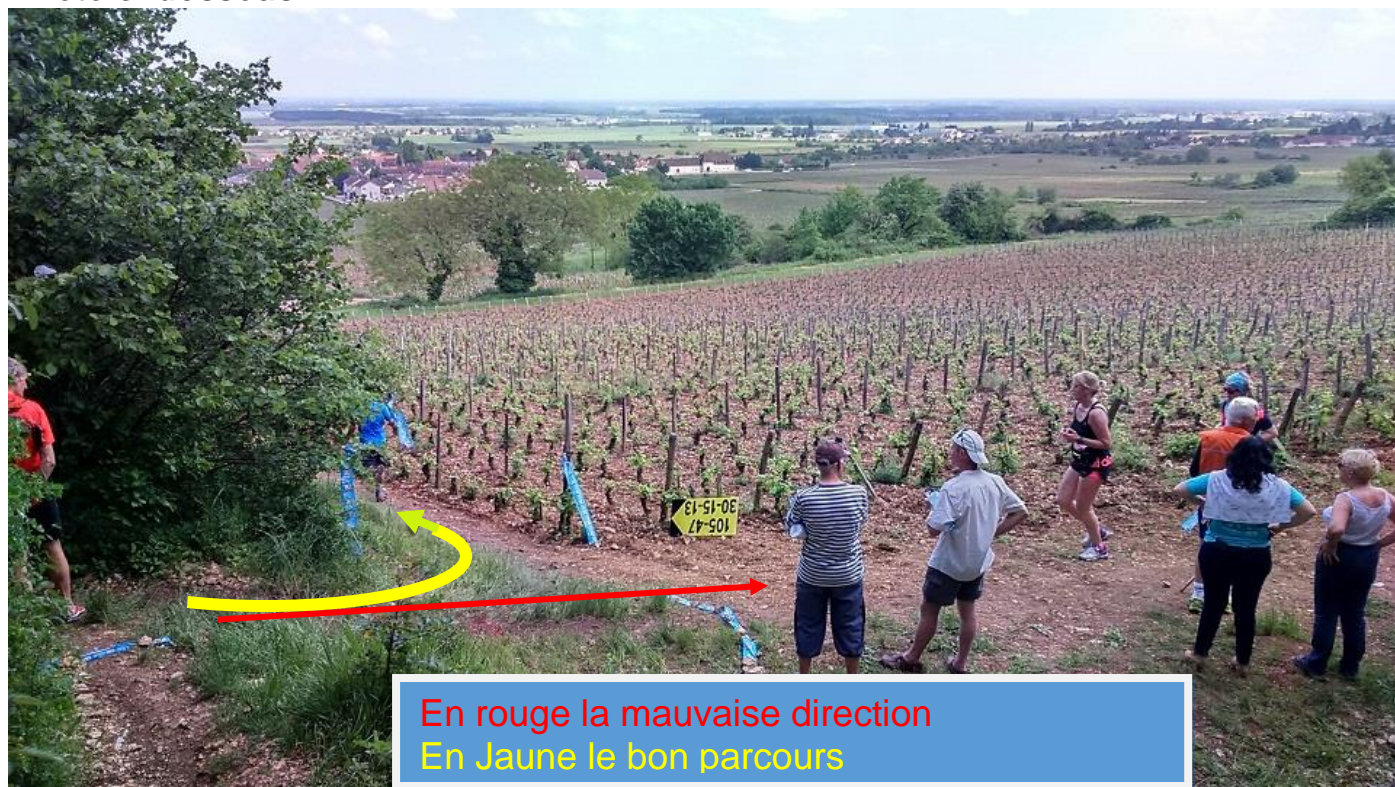
Les concurrents lésés sont venus près de moi pour protester.

Après discussion avec les protagonistes, j'ai confirmé le classement initial, estimant que les concurrents qui avaient bénéficié de ce fait n'étaient pas en cause.

Mon souhait est que les athlètes concernés bénéficient des points attribués aux 2^{ème} et 3^{ème} du TTN.

Suite à cet incident nous sommes allés constater sur place le secteur concerné et en effet si aucune personne n'était présente les concurrents pouvaient très bien se tromper.

Photo ci-dessous



Remises des récompenses

Bonne cérémonie avec les élus locaux



Podiums des féminines



Podiums des masculins, avec un concurrent supplémentaire (un des athlètes lésés)

Conclusions :

Domage que ce regrettable incident se soit produit, c'est une belle épreuve qui se déroule dans un très beau cadre.

C'est vraiment la fête du Trail avec un nombre imposant de participants sur les nombreuses épreuves de cette journée.

Conseils :

- *Mettre en place tous les 5km un pointage manuel.*
- *Des balisages de couleurs différentes selon les distances.*

Merci aux organisateurs pour l'accueil et à mon conducteur qui m'a permis d'effectuer ma mission dans les meilleures conditions.

Roland CORGIER
Officiel Hors Stade Fédéral

Le 30 mai 2016

LE JURY



Fédération Française Athlétisme

COMMISSION NATIONALE DES COURSES HORS
STADE

**Jury des épreuves à Label International,
National et Régional**

Nom compétition : TRAIL DES HAUTES COTES ET Trail des Vignes

lieu : MARSANNAY LA COTE (21) ligue : BOU

Date format 31/05/2014 : 30/05/2015 département : 21

**A Renvoyer 8 jours avant l'épreuve à votre CRCHS, avec copie aux officiels
Juges arbitres de l'épreuve. Joindre aux résultats pour chargement sur
Siffa.**

Licence	Nom	Prenom	Fonction	Sous domaine	Diplôme
238171	ASSADI	Hervé	Directeur de compétition		JAF
	CORGIER	Roland	juge Arbitre Hors Stade Fédéral	TTN	HSF
	MANNEVY	Michel	Juge Arbitre Hors Stade		HSR
201825	BULOT	Alain	Juge Arbitre Hors Stade		JAF
201823	SEGUIN	Guy	Chronometreur		CCF
			Chronometreur		
1860234	DUMONT	Maurice	Starters		STR
211320	DUBUISSON	Fabrice	Jury d'arrivée	Chef de jury	
211320	DUBUISSON	Fabrice	Responsable départ		
	MANNEVY	Christine	Délégué Contrôle anti dopage		HSI
215506	DUMONT	Isabelle	Délégué Contrôle anti dopage		
944977	BRELAUD	Franck	Animation		